



## **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU SUD-OUEST LAUSANNE**

### **Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 à la STEP de Vidy.**

En présence de M. Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, cette AG fut l'objet d'une visite guidée par son passionné et compétent directeur M. Gregor Maurer.

Quel chemin parcouru depuis la visite de 2019. De « cathédrale » de l'époque faite de béton brut, les lieux sont dotés « d'orgues » ou de la mise en service au cours du printemps 2021, d'une étape supplémentaire de digestion dans la nouvelle filière de pré-traitement, traitement primaire des boues, y compris de la production débutée en 2019, de l'inédite production de biogaz, dont le biométhane obtenu après désulfuration, déshumidification et épuration, est injecté pour la première fois depuis juin 2021 dans le réseau de gaz naturel. Cette production locale contribue à l'augmentation de la part d'énergies renouvelables ; elle est un modèle dans le Plan climat de la Ville de Lausanne. La future étape devrait se situer vers 2025 (si tout va bien)

L'assemblée générale sous la présidence de Jean-Daniel Henchoz, accompagné de l'ensemble des membres du comité, a accepté l'ordre du jour ci-après :

- a) adoption du procès-verbal l'Assemblée générale du jeudi 19 mai 2022
- b) rapport d'activité par ailleurs résumée régulièrement dans le « \*Journal d'Ouchy »
- c) rapport du trésorier
- d) rapport des vérificateurs des comptes
- e) approbation des rapports b – d)
- f) élection du comité pour lequel toutes propositions seront les bienvenues
- g) fixation de la cotisation annuelle
- h) nomination des vérificateurs des comptes
- i) actions 2023
- j) divers et propositions individuelles – promotion du « Journal d'Ouchy »

### **Adoption du PV de l'AG du 19 mai 2022**

Ayant paru dans le JO du 15 juin 2022<sup>^</sup>, sa lecture n'est pas demandée. Il est adopté

### **Rapport d'activité**

Il a été mis à disposition des membres en la forme « papier » et dûment documenté par le président. Il fait partie de ce PV. En revanche sont évoquées les nouvelles mesures de vitesse parue dans la presse locale du 24 mai. Une discussion s'engage où tout un chacun a pu donner son avis. Majoritairement les restrictions tant pour l'avenue de Cour que pour Montoie sud sont acceptées.

### **Rapport du trésorier**

Ils sont explicités par le détail par notre trésorier M. Marcel Jaques. Ils ne suscitent pas de question particulière. Ils font apparaître une perte surmontable de CHF 582.03 et un capital de CHF 12158.42. Ils font partie de ce PV.

Rapports des vérificatrices

Lu par Mme Esperanza Pascuas : il est joint à ce PV.

### **Approbation des rapports**

A l'unanimité des membres présents l'ensemble des rapports est accepté.

### **Élection du comité**

Les mandats des membres élus pour 2 ans en 2019 sont échus. Ces derniers, se mettent in corpore à disposition.

En revanche le président a le plaisir d'annoncer que deux jeunes membres sont prêtes à s'investir au sein du comité à savoir :

Mme Anouck Saugy, fiscaliste et conseillère communale PLR

Mme Bérangère Dafflon, infirmière à l'acceptation des risques chez Helsana

Elles sont accueillies chaleureusement au sein du comité qui sera composé, outre des prénommées de :

Mme Elisabeth Lammers,  
Françoise Maeder, déléguée au Conseil d'établissement de Floréal  
Marcel Jaques, trésorier en titre  
Jean-Claude Tinguely  
Michel Maeder  
Jean-Daniel Henchoz, président en titre.

### **Fixation des cotisations**

Malgré le déficit, le trésorier propose de les maintenir à CHF 20.00.

### **Nomination de l'organe de révision**

Mme Arlette Hesser et Esperanza Pascuas acceptent un nouveau mandat. Elles sont élues par acclamation.

### **Actions 2023**

Elles sont, en l'état, contenues dans le rapport d'activité. La liste n'est cependant pas exhaustive.

### **Divers**

M. Claude Contini, incite le comité à trouver de nouveaux membres jeunes. Le président lui rappelle les actions entreprises tant envers les membres que via le Journal d'Ouchy. L'arrivée des deux nouvelles membres au sein du comité devrait être aussi un moyen d'aller dans le sens souhaité.

**M. Pierre-Antoine Hildbrand** fait état de « l'actualité » dans le sud-ouest en souhaitant que le planning de la STEP avec l'aménagement du site biologique (prévu pour 2025) soit tenu ; la présence des gitans et les mesures de Police y relatives ; les particularités liées aux nouvelles mesures de vitesse impliquant des mises à l'enquête pour chaque route ainsi que la reconduction de l'autorisation pour les bains d'hiver vu le succès rencontré.

L'édile municipal a été remercié pour la générosité de la Ville offrant le liquide du copieux apéritif qui clôt de manière festive cette assemblée générale

Jean-Daniel Henchoz/05/06/2023

Annexes : Liste de présence

Rapport d'activité et article 24heures pour les mesures de vitesse

Comptes

Rapport de l'organe de contrôle

